

Handicaps Motards Solidarité

compte sur votre soutien pour mener à bien tous ses projets

L'association est ouverte à tous dans le respect des convictions de chacun. Que vous soyez un particulier, un club ou une association.

Pour tout contact :

Handicaps Motards Solidarité

11 avenue du Maréchal Foch - 91440 Bures sur Yvette

☎ : 01 69 07 08 78 - 📠 : 01 69 07 08 22
handicaps-motards-solidarite@wanadoo.fr



✂

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

☎ :

J'apporte mon soutien à l'association Handicaps Motards Solidarité, par mon don de €.

J'adhère, pour l'année 2007, à l'association Handicaps Motards Solidarité
Ci-joint ma cotisation annuelle de 13 €.

Date : Signature :

Coupon à adresser à :

Handicaps Motards Solidarité - Secrétariat
11, avenue du Maréchal Foch – 91440 BURES SUR YVETTE



H.M.S.

Handicaps Motards Solidarité

*l'esprit motard
plus fort que le handicap !*

NOS OBJECTIFS

Faire admettre aux pouvoirs publics que la pratique de la moto n'est pas incompatible avec le handicap physique.

Permettre aux personnes handicapées physiques de passer, ou de régulariser, leur permis moto dans de meilleures conditions.

Posséder moto et side-car école aménagés pour pallier l'absence de ce type de véhicules dans les moto écoles.

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Notre Raison d'Être

La moto est un univers de passion. Mais pour certains d'entre nous un handicap physique devient un obstacle à la pratique de cette passion. Cet obstacle, s'il est loin d'être insurmontable, reste difficile à franchir.

En effet, si l'avancée technique en matière d'aménagement de véhicule permet à des handicapés physiques de piloter une moto ou un side-car, la législation concernant les aménagements de permis de conduire moto pour personnes handicapées est à ce jour incomplète.

De plus, il n'existe en France aucune structure qui possède un véhicule aménagé permettant le passage ou la régularisation du permis moto (A).

Devant toutes ces difficultés, un groupe de personnes constitué de

- personnes handicapées physiques ayant leur permis moto aménagé
- personnes handicapées confrontées aux problèmes précédemment cités
- personnes valides convaincues qu'un handicap n'est pas un obstacle à la pratique de la moto

a fondé :

Handicaps Motards Solidarité

Nos Ressources

- Les cotisations de nos adhérents
- Les dons
- Les produits des diverses manifestations (tee shirt, ...)

Notre Action

Nous possédons trois motos et un side-car école, munis d'aménagements interchangeable, permettant aux personnes handicapées de passer ou de régulariser leur permis moto (A) et de combler ainsi l'absence de véhicule aménagé dans les moto écoles.

La mise à disposition de ces véhicules aménagés évite à toute personne atteinte d'une déficience physique d'acheter le véhicule nécessaire à l'épreuve pratique du permis A. Le candidat n'étant pas certain d'obtenir l'autorisation administrative.

De plus, s'il se présente avec son propre véhicule, le candidat doit fournir une attestation d'assurance difficile à obtenir, puisque paradoxalement les compagnies d'assurances exigent la présentation du permis de conduire pour délivrer ladite attestation.

Le candidat reste libre de choisir sa moto école puisque celle-ci n'a pas à fournir le véhicule aménagé.

Notre side-car est aménagé pour :

- *La paraplégie*
- *L'amputation ou la paralysie d'un membre supérieur, ou inférieur*

Nos motos solos sont aménagées pour :

- *L'amputation ou la paralysie d'un membre supérieur, ou inférieur*

Ces véhicules existent grâce à nos différents partenaires, ainsi que toutes les personnes ayant permis par leur soutien de faire vivre l'association depuis sa création.

Nos partenaires :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - <i>ABC Sellerie</i> | - <i>Fournales Suspensions</i> |
| - <i>Assurance Mutuelle des Motards</i> | - <i>Honda Motor Europe South</i> |
| - <i>Bagster</i> | - <i>SEMC Brembo</i> |
| - <i>DJ Construction</i> | - <i>Suzuki France</i> |